

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
-:-

DECRET N° 243 / PR-SGG

ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;

VU le Décret N°147/PR du 16 mai 1967, portant formation
du Gouvernement,

D É C R Ê T E :

Article 1er - A compter du 7 Juillet 1967, le Colonel Philippe AHO, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, assurera l'intérim du Président de la République, pendant l'absence du Chef de l'Etat.

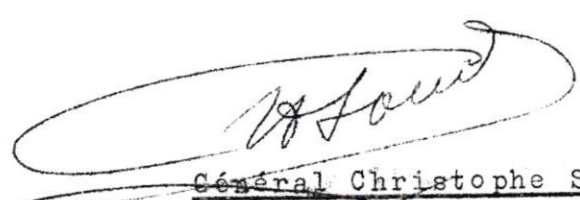
Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.--

Fait à COTONOU, le 6 Juillet 1967

par le Président de la République,

le Ministre de l'Intérieur et
de la Sécurité,


Colonel Philippe AHO


Général Christophe SOGLO

Ampliations :

PR 4 - CS 6 - Ministères 10
SGG 4 - IAA 1 - DGAJL 2 - JORD 1.